

Portrait de la vérification interne au gouvernement du Québec

8

Pourquoi avons-nous fait cette étude?

Dans une organisation, la vérification interne

- peut fournir à la haute direction et aux comités de vérification une assurance que les activités clés et les pratiques de gestion de l'organisation sont efficaces et efficientes
- est donc une composante essentielle d'une saine gouvernance.

En quoi consiste cette étude?

Portrait de l'application des bonnes pratiques de vérification interne

- Sondage réalisé auprès de 35 organisations en collaboration avec l'École nationale d'administration publique
 - 11 entités visées par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (LGSE)
 - 9 autres organismes
 - 15 ministères
- En 2014-2015, ces organisations ont consacré à la vérification interne 247 équivalents temps complet (ETC) et des ressources financières de 26,8 M\$.
- Les bonnes pratiques découlent de la LGSE, d'orientations du Conseil du trésor ou de normes internationales.

En quoi consiste cette étude? (suite)

Thèmes du sondage effectué

- Comité de vérification interne
 - Indépendance et compétence
 - Fréquence des rencontres
- Activités de vérification interne
 - Cadre de gestion et indépendance
 - Planification des travaux, connaissance des risques et des contrôles
 - Ressources et champs d'intervention
 - Plan d'action et suivi de la mise en application des recommandations
 - Évaluation de la performance et reddition de comptes

Principaux résultats

Points forts et points à améliorer

Toutes les organisations sondées

- Points forts
 - adoption d'un cadre de gestion relatif à la fonction de vérification interne
 - suivi systématique de la mise en œuvre des recommandations des rapports de vérification interne
 - obtention d'un plan d'action à la suite de chaque vérification
- Points à améliorer
 - détermination d'un coût de revient des mandats
 - réalisation d'une évaluation externe de l'assurance qualité

Principaux résultats

Points forts et points à améliorer (suite)



- Elles ont mis en place la plupart des bonnes pratiques relatives à leur comité de vérification et à la gestion de leurs activités de vérification interne.

Principaux résultats

Points à améliorer

Entités visées
par la LGSE

Autres
organismes

Ministères

- Ils ont intégré plusieurs bonnes pratiques. Toutefois,
 - l'unité de vérification gagnerait à approfondir sa connaissance des risques, des contrôles et des principaux systèmes, ce qui favoriserait la sélection des mandats les plus appropriés
 - et près de la moitié des autres organismes estiment que leurs ressources sont insuffisantes.

Principaux résultats

Points à améliorer (suite)

Entités visées
par la LGSE

Autres
organismes

Ministères

- La plupart des comités comptent 50 % et plus de membres internes : risque lié à l'objectivité.
- Les rencontres sont insuffisantes (2 fois ou moins par an).
- Le tiers des responsables de la vérification interne ne relève pas du premier dirigeant.
- Plusieurs unités ont un niveau de connaissance insuffisant des risques et des contrôles.
- Près de la moitié estiment que leurs ressources sont insuffisantes.

Principaux résultats

Situation dans les réseaux

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confirmé que les établissements de son réseau ne possédaient pas de fonction de vérification interne même si certains travaux pouvaient y être effectués.
- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) n'a pas été en mesure de nous indiquer l'ampleur de cette activité dans son réseau.

Peu de ressources consacrées à la vérification interne

- MSSS : 4 ETC et dépenses de 346 k\$
- MEES : 4 ETC et dépenses de 356 k\$

Autres sujets traités

Encadrement et coordination

- Le Secrétariat du Conseil du trésor
 - a diffusé des orientations et des guides
 - et effectue peu de travaux pour veiller à leur application et en évaluer le degré d'implantation.

Tendances observées au Canada et dans 3 provinces :
Alberta, Colombie-Britannique, Ontario